

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET**

Procès-verbal d'une session régulière du conseil de la Municipalité régionale de comté de L'Islet, tenue par visioconférence le lundi 8 février 2021 à 19 h 30.

Étaient présent(e)s :

M ^{mes}	Céline Avoine	Sainte-Perpétue
	Anne Caron	Saint-Damase-de-L'Islet
	Denise Deschênes	Saint-Cyrille-de-Lessard
MM.	Normand Caron	Saint-Jean-Port-Joli
	Hervé Dancause	Saint-Marcel
	Ghislain Deschênes	Saint-Aubert
	Benoît Dubé	Tourville
	Normand Dubé	Sainte-Louise
	Lauréat Fortin	Saint-Omer
	René Laverdière	Saint-Adalbert
	Mario Leblanc	Saint-Pamphile
	Jean-François Pelletier	L'Islet
	Alphé Saint-Pierre	Sainte-Félicité
	André Simard	Saint-Roch-des-Aulnaies

1- OUVERTURE DE LA SESSION

Après vérification du quorum, la session est officiellement ouverte sous la présidence du préfet, M. René Laverdière, qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

8665-02-21 Il est proposé par M. Normand Caron, appuyé par M^{me} Céline Avoine et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Ouverture de la session
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal de la session du conseil du 11 janvier 2021
- 4- Période de questions écrites du public
- 5- Développement local et régional
 - 5.1- Entente sectorielle de développement en matière de soutien aux services de proximité dans la région de la Chaudière-Appalaches : comité local d'analyse
 - 5.2- Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration
 - 5.3- Dépôt d'une demande d'aide financière au Programme Proximité : Projet «À bouche que veux-tu!»
- 6- Développement économique
 - 6.1- Accès entreprise Québec : Plan d'intervention et d'affectation des ressources
- 7- Transport collectif
 - 7.1- Demande d'aide financière – Programme d'aide d'urgence au transport collectif

- 8- Aménagement du territoire
 - 8.1- Désignation au comité consultatif agricole
- 9- Évaluation municipale
 - 9.1- Résumé des travaux effectués en 2020
- 10- Administration
 - 10.1- Embauche d'une salariée auxiliaire comme adjointe administrative et greffière adjointe pour un remplacement de congé de maternité
 - 10.2- Embauche au poste d'agent de développement en patrimoine immobilier
 - 10.3- Rapport des dépenses autorisées au 15 janvier 2021
- 11- Gestion des matières résiduelles
- 12- Sécurité incendie
- 13- Cour municipale
- 14- Compte rendu des comités
- 15- Autres sujets
- 16- Prochaine rencontre
- 17- Levée de la session

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 JANVIER 2021

8666-02-21 Il est proposé par M. Jean-François Pelletier, appuyé par M. Ghislain Deschênes et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session régulière du conseil du 11 janvier 2021, tel que rédigé.

4- QUESTIONS ÉCRITES DU PUBLIC

Aucune question n'est soumise aux membres du conseil.

5- DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

5.1- Entente sectorielle de développement en matière de soutien aux services de proximité dans la région de la Chaudière-Appalaches : comité local d'analyse

8667-02-21 Il est proposé par M. André Simard, appuyé par M. Hervé Dancause et unanimement résolu de nommer l'agente de développement économique de la MRC, le directeur du développement économique de la MRC et le directeur général de la MRC pour faire partie du comité local d'analyse de projets dans le cadre de l'Entente sectorielle de développement en matière de soutien aux services de proximité dans la région de la Chaudière-Appalaches.

5.2- Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration

8668-02-21 **CONSIDÉRANT** les efforts déployés par la MRC de L'Islet au cours des dernières années pour développer l'offre de services aux personnes immigrantes;

CONSIDÉRANT QUE les normes exigées par le programme nécessitent la signature d'une entente avec un organisme à but non

lucratif dans le cadre du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI);

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a accepté de signer une entente hors normes avec la MRC dans le cadre du PASI;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de la MRC de L'Islet de favoriser le transfert des connaissances développées par le service d'accueil afin de soutenir l'efficacité et la qualité de l'offre de services directs aux personnes immigrantes sur son territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M^{me} Céline Avoine, appuyée par M. Alphé Saint-Pierre et unanimement résolu :

- d'autoriser le dépôt d'une demande au Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI) afin de conclure une entente hors normes avec le MIFI;
- de désigner le directeur général pour signer tous les documents requis pour la mise en œuvre de cette entente.

5.3- Dépôt d'une demande d'aide financière au Programme Proximité : Projet «À bouche que veux-tu!»

8669-02-21 Il est proposé par M. Normand Caron, appuyé par M. Jean-François Pelletier et unanimement résolu d'autoriser le directeur général à déposer le projet «À bouche que veux-tu!» au Programme Proximité du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et à signer tous les documents liés à cette demande d'aide financière.

6- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

6.1- Accès entreprise Québec : Plan d'intervention et d'affectation des ressources

8670-02-21 Il est proposé par M^{me} Anne Caron, appuyée par M^{me} Céline Avoine et résolu à l'unanimité d'adopter le plan d'intervention et d'affectation des ressources, d'autoriser la direction générale à le déposer au ministère de l'Économie et de l'Innovation et, dès son acceptation par ce dernier, d'entreprendre les démarches pour sa mise en œuvre, notamment pour l'embauche des ressources qui y sont prévues.

7- TRANSPORT COLLECTIF

7.1- Demande d'aide financière – Programme d'aide d'urgence au transport collectif

8671-02-21 **CONSIDÉRANT QUE** la MRC de L'Islet a délégué pour l'année 2020 sa responsabilité du transport collectif dans le nord à Transport adapté de L'Islet-Nord;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de L'Islet est l'organisme admissible aux aides financières du ministère des Transports du Québec (MTQ);

CONSIDÉRANT QUE la pandémie de COVID-19 a eu des conséquences financières négatives sur les revenus du transport collectif;

- CONSIDÉRANT QUE** Transport adapté de L'Islet-Nord n'était pas en mesure de mettre en place un plan d'optimisation des ressources;
- CONSIDÉRANT QUE** Transport adapté de L'Islet-Nord a continué d'offrir un service continu malgré la baisse d'achalandage;
- CONSIDÉRANT QUE** la MRC de L'Islet prévoit soumettre sa demande au MTQ à travers le Programme d'aide d'urgence au transport collectif;
- EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par M. Ghislain Deschênes, appuyé par M. Benoît Dubé et unanimement résolu de déposer une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec dans le cadre du Programme d'aide d'urgence au transport collectif.

8- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

8.1- Désignation au comité consultatif agricole

- 8672-02-21 **CONSIDÉRANT QU'** en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la MRC devait se doter d'un comité consultatif agricole (CCA) puisque son territoire comprend une zone agricole provinciale établie en vertu de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* en 1997;
- CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif agricole de la MRC de L'Islet a été constitué par le conseil de la MRC en 1997;
- CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif agricole est composé de deux membres du conseil de la MRC (non producteurs agricoles), trois représentants du milieu agricole (non membres du conseil de la MRC) et un représentant des citoyens;
- CONSIDÉRANT QUE** le mandat de M. Alain Castonguay est arrivé à échéance;
- CONSIDÉRANT QU'** en regard du règlement n° 03-97, un membre peut être reconduit dans ses fonctions par le conseil de la MRC pour un mandat supplémentaire de deux ans;
- EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par M. Alphé Saint-Pierre, appuyé par M. Lauréat Fortin et résolu à l'unanimité de reconduire M. Alain Castonguay, représentant des citoyens pour deux (2) ans.

9- ÉVALUATION MUNICIPALE

Le directeur général dépose le rapport d'activité 2020 de la direction de l'évaluation.

10- ADMINISTRATION

10.1- Embauche d'une salariée auxiliaire comme adjointe administrative et greffière adjointe pour un remplacement de congé de maternité

- 8673-02-21 **ATTENDU QUE** le poste d'adjointe administrative et greffière adjointe sera temporairement dépourvu de son titulaire;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par M. Hervé Dancause, appuyé par M^{me} Céline Avoine et résolu à l'unanimité :

- que l'on procède à l'embauche de M^{me} Pauline Caron à titre de salariée auxiliaire comme adjointe administrative et greffière adjointe pour la durée du remplacement de la titulaire de ce poste;
- que M^{me} Caron soit nommée greffière adjointe de la cour municipale commune de la MRC de L'Islet à compter du 9 février 2021;
- que M^{me} Caron soit nommée perceptrice des amendes au nom de la cour municipale commune de la MRC de L'Islet et qu'une demande à cet effet soit transmise au ministère de la Justice du Québec.

10.2- Embauche au poste d'agent de développement en patrimoine immobilier

8674-02-21

Il est proposé par M^{me} Denise Deschênes, appuyé par M. Benoît Dubé et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de M. Kim Gingras au poste d'agent de développement en patrimoine immobilier.

10.3- Rapport des dépenses autorisées au 15 janvier 2021

Le directeur général dépose le rapport des dépenses autorisées dans le cadre de la délégation de pouvoir de dépenser et suivi des décaissements relatifs aux engagements du conseil.

11- GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Aucun sujet.

12- SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun sujet.

13- COUR MUNICIPALE

Aucun sujet.

14- COMPTE RENDU DES COMITÉS

Il n'y a aucun compte rendu des comités présenté.

15- AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'est ajouté à l'ordre du jour.

16- PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine séance régulière du conseil de la MRC est prévue le lundi 8 mars 2021 à 19 h 30.

17- LEVÉE DE LA SESSION

8675-02-21 Il est proposé par M. Jean-François Pelletier, appuyé par M. Benoît Dubé et résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20 heures.

René Laverdière, préfet

Patrick Hamelin, sec.-trés.